

Descriptif du module fide EBS

« Enseignement sur la base de scénarios selon les principes de fide »

Public cible

Les collaborateurs des organisations ainsi que les formatrices et les formateurs qui proposent des cours de français à des migrant-e-s.

Prérequis

Des compétences et de l'expérience dans l'activité de formation d'adultes sont exigés.

Etre de langue maternelle française ou posséder de solides connaissances des structures langagières de celle-ci.

Compétence opérationnelle

Mettre en pratique dans ses cours l'approche didactique de fide et l'attitude pédagogique qui la sous-tend.

Compétences

- Déterminer les besoins individuels des apprenant-e-s et les besoins collectifs du groupe
- Planifier des unités d'apprentissage correspondant aux besoins et orientées vers l'action, sur la base de scénarios
- Concevoir le processus d'apprentissage de sorte que la co-construction du cours par les participant-e-s soit facilitée et encouragée
- Créer des occasions pour un enseignement différencié dans un cours basé sur un scénario
- Aider les apprenant-e-s à constituer une documentation d'apprentissage
- Instaurer un climat de confiance et promouvoir une culture du feed-back et de l'évaluation dans le processus d'apprentissage
- Exploiter efficacement les documents pour la planification et l'évaluation du processus d'apprentissage, disponibles sur le site Internet de fide

Contenus

- Principes didactiques de fide, en particulier le lien avec la vie quotidienne, l'orientation vers les besoins, la co-construction du processus d'apprentissage
- Ressources et outils du système fide, offre disponible sur le site Internet
- Didactique basée sur un scénario
- Outils pour le relevé des besoins en formation
- Formes d'enseignement différencié
- Approche "portfolio"
- Différentes situations et formes d'évaluation (auto-évaluation, évaluation entre pairs, évaluation par des tiers ; évaluation basée sur des critères ou sur des indicateurs, etc.)

Attestation de module

Pour l'obtention de l'attestation modulaire, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Participation active et présence au cours (minimum 80%)
2. Planification d'une séquence d'enseignement basée sur un scénario
3. Vérification des compétences par le formateur ou la formatrice de module portant l'appréciation « réussi »

Demande d'obtention du certificat

Le titre de formation « Formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration » est délivré par la Commission d'accompagnement (COMAC). Le formulaire de demande, les attestations modulaires et une attestation de la pratique d'au moins 150 heures sur une période d'au moins 2 ans dont au moins 50 heures d'enseignement de la langue à des migrantes et migrants sont à adresser au secrétariat national fide.

Voies de recours et nouvelle évaluation

Les modules se terminent par une vérification des compétences qui est évaluée par la formatrice ou le formateur de module avec l'appréciation « réussi » ou « non réussi ».

Il est possible de faire opposition à une évaluation « non réussi » auprès de l'institution de formation dans un délai de 30 jours. L'opposition doit être motivée par écrit. L'institution de formation peut prendre les décisions suivantes :

1. Approbation du bien-fondé du recours (vérification des compétences évaluées par « réussi »)
2. Nouvelle évaluation gratuite
3. Rejet de l'opposition

Contre la décision du prestataire de formation, il est possible de présenter un recours écrit et motivé auprès de la Commission d'accompagnement (COMAC) dans les 30 jours. La COMAC vérifie que la procédure s'est déroulée correctement sans vices de forme. Le recours est gratuit.